

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2026
N° appel à candidatures :	61 IUT28
Publication :	05/03/2026
Etablissement :	UNIVERSITE D'ORLEANS
Lieu d'exercice des fonctions :	
Section1 :	61 - Génie informatique, automatique et traitement du signal
Composante/UFR :	IUT DE CHARTRES
Laboratoire 1 :	200822710E(200822710E)-UR 4229 LABORATOIRE PLUR...
Quotité du support :	Temps plein
Date d'ouverture des candidatures :	05/03/2026
Date de clôture des candidatures :	02/04/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	17/02/2026

Contacts et adresses correspondance :**Contact pédagogique et scientifique :****Contact administratif:**

N° de téléphone:	02-38-41-73-03
	02.38.49.45.26
N° de fax:	02.38.49.46.80
E-mail:	recrutement.ater@univ-orleans.fr

Dossier à déposer sur l'application : <https://ater.univ-orleans.fr/EsupDematEC/login>**Spécifications générales de cet appel à candidatures :**

Profil appel à candidatures :	Cf. Profil joint Sur tous postes susceptibles d'être vacants en section 61.
Job profile :	Cf. Profil joint Any positions may be vacant in 61.
Champs de recherche EURAXESS :	Electrical engineering - Engineering Industrial engineering - Engineering
Mots-clés:	génie des systèmes industriels ; robotique

Fiche de poste pour le recrutement d'un Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Référence réglementaire :

Décret 88-654 relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

N° de section CNU : 61e section

Numéro de l'appel à candidature : 61 IUT28

Profil succinct : recrutement d'un ATER en section 61

Date de publication : 5 mars 2026

Quotité de travail : 100%

Niveau d'études souhaité : Doctorat

Nombre de poste : 1

Domaine de recherche Euraxess : electrical engineering, industrial engineering

Date de début de contrat : 01/09/2026

Date de fin de contrat : 31/08/2027

Durée du contrat : 1 an

Type de contrat : Contrat à Durée Déterminée

Lieux d'exercice :

Composante : IUT de Chartres

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : Chartres

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible :

Pôle ou Département d'affectation : Génie Électrique et Informatique Industrielle

Laboratoire (Nom, Type) : PRISME

Profil d'enseignement :

Filières de formation concernées :

BUT GEII / BUT GIM en formation initiale et apprentissage.

Intégrée au sein de l'équipe pédagogique du département Génie Électrique et Informatique Industrielle de l'IUT de Chartres, la personne recrutée assurera essentiellement des travaux dirigés et travaux pratiques voire des cours en BUT GEII sur les trois années de formation. Elle sera également amenée à intervenir au département GIM.

Activités d'enseignement et besoins pédagogiques :

Les enseignements réalisés sont spécifiés par le PN (Programme National) du BUT GEII.

Les interventions auront lieu selon de multiples modalités pédagogiques de formats (cours, TD, TP, projet) et notamment des Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) afférentes. L'ATER participera activement à l'animation des formations de l'IUT de Chartres au travers de suivis de stages, de projets transdisciplinaires et d'activité. La personne recrutée sera également amenée à travailler avec des enseignants d'autres disciplines enseignées au département dans le cadre des SAÉ. Sa disponibilité pour l'amélioration du parcours de formation des étudiants et la création de nouveaux outils pédagogiques seront un plus.

Compétences requises :

La personne recrutée interviendra aux niveaux BUT1, BUT2 et BUT3.

Les enseignements principaux, avec des travaux pratiques, concernent :

- les « Outils Mathématiques et Logiciels » dans les ressources :
 - les transformations de Laplace et de Fourier
 - la transformation en Z, et les matrices
 - les probabilités discrètes et continues – les outils statistiques
- l'« Électronique » avec les ressources :
 - l'analyse spectrale des signaux périodiques, la mesure spectrale (outils FFT, oscilloscope)
 - le traitement numérique du signal, les CAN et CNA usuels
 - le filtrage numérique, les outils de synthèse des filtres RIF et RII
- Les « Situations d'Apprentissage et d'Évaluation » : Projet en laboratoire de recherche

Compétences et expériences souhaitées :

De bonnes aptitudes dans les matières sous-jacentes à la section 61 « Génie informatique, automatique et traitement du signal », dont les Mathématiques Appliquées avec l'emploi d'outils logiciels (Matlab et Python), sont nécessaires pour assurer une pédagogie adaptée à un public varié (baccalauréats généraux ou technologiques). Des connaissances pratiques en électronique pour le Traitement du Signal seront appréciées.

Implications requises et attendues :

Comme tout collègue du département, la personne recrutée participera aux portes ouvertes, forums, interventions dans les lycées, ainsi qu'aux actions du Projet Professionnel Personnalisé : visites d'entreprises, rencontre avec les anciens diplômés, etc.

L'IUT de Chartres a une politique soutenue et volontaire en ce qui concerne la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants avec la mise en place d'activités Boost. Le développement de l'international avec plusieurs modalités de mobilités en cours d'élaboration constitue un axe prioritaire de l'IUT de Chartres. Une journée internationale a lieu chaque année. Il est attendu de la personne recrutée une implication et un investissement dans ces dispositifs.

Contact :

Chef de département GEII : Christian ORIEUX,

Téléphone : 02 37 91 83 19

Mail : christian.orieux@univ-orleans.fr

Adresse du site web : <https://www.univ-orleans.fr/fr/iut-chartres>

Profil Recherche :

Descriptif succinct du laboratoire/équipe de recherche :

La personne recrutée assurera ses activités de recherche dans l'axe SIGNAL (site de Chartres) du département IRAUS du laboratoire PRISME (Pluridisciplinaire de Recherche en Ingénierie des Systèmes, Mécanique, Énergétique), UR n°4229 de l'Université d'Orléans. Les thèmes de recherche du département IRAUS sont consultables sur le site du laboratoire : <http://www.univ-orleans.fr/prisme>.

Activités de recherche et compétences requises :

La personne recrutée devra présenter des compétences de recherche dans la maintenance prédictive des systèmes industriels: analyse vibratoire des machines tournantes, analyse de données numériques, capteurs et objets connectés, outils et méthodes de traitement du signal (cyclostationarité, séparation de sources), identification de systèmes, traitement de données massives.

La personne devra s'impliquer dans les différentes animations scientifiques du laboratoire en général et de l'axe SIGNAL en particulier, notamment dans les séminaires de l'axe.

Compétences et expériences souhaitées :

La facilité de valorisation et de contributions à des publications et communications scientifiques serait très appréciée.

Contact :

RAVIER Philippe (Recherche)

Responsable du Département IRAUS

Tél : 02.38.49.48.63

Mail : philippe.ravier@univ-orleans.fr

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application Galaxie. Un guide de procédure est à votre disposition : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

La procédure de candidature est à votre disposition : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/attaches-temporaires>

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte hors délai

La campagne de recrutement est ouverte du 5 mars 2026 au 2 avril 2026 (16h).

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : www.univ-orleans.fr (rubrique Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Enseignant-Chercheur/Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche).

Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat-e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués à partir du dossier de candidature.

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais. Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 192 heures équivalent TD (Décret n°88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur).

Rémunération du poste :

L'attaché temporaire d'enseignement et de recherche nouvellement nommé sera rémunéré à l'INM 446 selon l'arrêté du 7 mai 1988 fixant les modalités de rémunération des attachés temporaires d'enseignement et de recherche.

Cette rémunération est complétée par la Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur versée semestriellement (en février et en août).

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*